

SOMMAIRE	CHRONIQUE
MULTILATERAL.....2	Un Moyen-Orient sans armes de destruction massive : comment relever le défi ?
Union européenne...3	<i>Par Marc Finaud, Professeur associé, Centre de Politique de Sécurité, Genève (GCSP) *</i>
PAYS.....4	<p>Les Etats parties au Traité de Non-prolifération (TNP) appuient la convocation d'une conférence en 2012 en vue de « <i>la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive [ADM]</i> » au Moyen-Orient. Comment réussir là où les efforts internationaux ont jusqu'ici échoué ? Malgré un consensus de principe de tous les Etats, Israël compris, ce projet ressemble en effet à la quadrature du cercle. Israël n'envisage de sortir de son ambiguïté nucléaire et de faire partir d'une zone exempte d'ADM qu'au terme d'un processus de paix avec tous les Etats de la région – surtout ceux qui nient son droit à l'existence tels l'Iran – et moyennant des garanties de sécurité fiables. Les pays arabes, Egypte en tête, estiment avoir accompli suffisamment d'efforts et exigent l'abandon immédiat par Israël de ses capacités nucléaires afin d'éliminer toute menace ; leurs frustrations sont accrues par le sentiment d'une attitude occidentale de « deux poids, deux mesures » favorable à Israël.</p> <p>La seule approche réaliste pour progresser vers une zone exempte d'ADM est en fait multidimensionnelle et graduée. La priorité va évidemment à la création d'un Etat palestinien, qui lèverait un obstacle de taille à la normalisation du monde arabo-musulman avec Israël. De son côté, Téhéran n'a pas d'autre choix que de négocier un arrangement sous strict contrôle international sur son combustible nucléaire afin de rassurer le monde quant à ses intentions réelles. Les attentes à son égard sont à la hauteur de l'enjeu. En tout cas, aucune future négociation n'est envisageable sans un dialogue préalable, nécessairement discret et informel, entre protagonistes de la région sur leur perception de la menace. Autres motivations à la possession d'ADM : celles d'autres Etats de la région et les déséquilibres conventionnels. Une zone exempte d'ADM exigera donc l'adhésion – simultanée ou au moins coordonnée – aux accords pertinents ou leur ratification : Protocole de Genève, interdiction des armes biologiques et chimiques, des essais nucléaires, et de la production de matières fissiles, Protocole additionnel aux garanties de l'AIEA, et Code de conduite de La Haye sur les missiles balistiques. Plus facile à dire qu'à réaliser, mais le <i>statu quo</i> n'est pas viable : les arguties juridiques justifiant la non-adhésion ou non-ratification par le comportement des voisins sont inopérantes, et les scénarios de riposte par des ADM à l'emploi d'autres ADM dans un conflit régional dépourvus de toute crédibilité. De surcroît, on ne pourra plus faire abstraction des déséquilibres conventionnels régionaux. Le futur Traité sur le commerce des armes devrait responsabiliser exportateurs et importateurs. En attendant, la confiance pourrait se renforcer par une meilleure adhésion des pays de la région aux instruments de transparence des Nations unies et aux accords de désarmement conventionnel ou de droit humanitaire : interdiction des mines anti-personnel et des armes à sous-munitions, Convention sur les « armes inhumaines » et ses Protocoles.</p> <p>Compte tenu de l'expérience de la communauté internationale avec l'Irak, la Corée du Nord, la Libye et l'Iran, il faudra aussi rendre crédibles ceux des mécanismes de vérification des accords existants qui sont insuffisants, et enfin envisager des garanties positives et négatives de sécurité de la part des principales puissances extérieures à la région. D'ici à 2012 et plus tard, les moyens d'avancer vers une zone libre d'ADM sans affaiblir la sécurité des uns et des autres ne manquent donc pas.</p>
Nucléaire.....4	
Biologique.....5	
Chimique.....5	
Vecteurs.....5	
CRISES & TRAFICS....6	
MISCELLANEEES.....6	
PUBLICATIONS.....7	
SEMINAIRES.....8	
Agenda.....8	

* L'auteur exprime ici des opinions personnelles, qui ne sauraient engager ni le GCSP ni le gouvernement français.

MULTILATERAL

Non-prolifération et désarmement : retrouver l'élan ?

« *We must keep up the momentum* ». C'est en ces termes que le Secrétaire général des Nations unies a abordé la question de la non-prolifération et du désarmement nucléaires cet été 2010 lors des cérémonies d'Hiroshima commémorant le 65^e anniversaire du bombardement de la ville. M. Ban Ki-moon a annoncé à la même occasion la tenue d'une réunion aux Nations unies le 24 septembre 2010, destinée à revitaliser la Conférence du Désarmement. Ce même jour doit en effet s'achever, sans succès, la troisième partie de la session 2010 de l'institution genevoise. Symboliquement ouvert par le discours de Prague du président Obama, le « *momentum* » (« l'élan ») historique attendu serait-il en passe de se refermer ? De fait, la rentrée 2010 est pour le moins morose s'agissant des principaux sujets à l'ordre du jour de la sécurité internationale.

Deux rapports du 6 septembre 2010 de l'AIEA sur la mise en œuvre respective des accords de garanties de l'Agence avec la Syrie et l'Iran pointent le manque de coopération manifeste de Téhéran (voir article page 6) mais aussi de Damas : « *[Syria] has not cooperated with the agency since June 2008 in connection with the unresolved issues related to the Dair Alzour site and the other three locations allegedly functionally related to it* », déplore le rapport GOV/2010/47. Le directeur général pourrait certes, selon les termes de l'accord de garanties signé avec la Syrie, demander une inspection spéciale sur la base des renseignements fournis par les Américains. Mais rien n'indique à ce jour qu'il en prenne le risque politique. Par ailleurs, alors que se tient à Vienne la conférence générale de l'Agence, la pression des Etats arabes sur Israël risque, si le pays est encore désigné cette année par une résolution de l'AIEA, de réduire encore les chances pour une conférence de voir le jour au Moyen-Orient en 2012, comme appelée de ses vœux par la dernière conférence d'examen du TNP (voir article ci-dessous). S'agissant de la crise nucléaire avec la Corée du Nord, l'envoyé spécial des Etats-Unis M. Stephen Bosworth a déclaré le 15 septembre que la reprise des pourparlers ne saurait être espérée à brève échéance. Rappelons que la dernière négociation date de décembre 2008, avant que Pyongyang n'abandonne les pourparlers en avril 2009 et ne conduise un second essai nucléaire au mois de mai suivant.

Enfin, si les dernières nouvelles de Washington semblent confirmer une prochaine ratification du nouveau traité START par le Sénat, en revanche la ratification du TICE n'est à l'évidence plus d'actualité (voir article page 3). Les deux grands traités d'*arms control* multilatéral en souffrance depuis quinze ans, le TICE (dont on attend l'entrée en vigueur) et le FMCT (dont on attend le lancement de la négociation), resteront donc en souffrance *sine die*.

Le directeur général de l'AIEA en Israël

Quelques semaines avant la réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA et la tenue de la Conférence générale de l'Agence (20–24 septembre 2010) à Vienne, son directeur M. Yukiya Amano s'est rendu en Israël la semaine du 23 août 2010 pour une visite de trois jours. C'était la seconde fois que le nouveau directeur général rencontrait le président Shimon Peres et sa première visite officielle depuis sa prise de fonction à la fin de l'année 2009. Pour mémoire, Mohamed ElBaradei ne s'était rendu que deux fois en Israël au cours de ses trois mandats, la seconde remontant à l'année 2004.



Y. Amano, directeur général de l'AIEA

L'événement peut être lu de deux manières différentes. D'un côté, le voyage de Y. Amano était attendu depuis l'adoption inédite, sous pression des Etats arabes et à une courte majorité, d'une résolution sur les « capacités nucléaires israéliennes » lors de la 53^e session de la Conférence générale de l'AIEA en septembre 2009. De fait, cette résolution demandait à Israël d'accéder au TNP et de soumettre toutes ses installations nucléaires aux garanties généralisées de l'AIEA. Elle demandait également au directeur général d'œuvrer en ce sens. Alors qu'un an plus tard, l'ensemble des Etats arabes estime que rien n'a été fait pour mettre en œuvre sérieusement le texte de 2009, le voyage estival de Y. Amano ressemble bien à un exercice obligé. Quant au déplacement lui-même, les sources de presse rapportent que le directeur général a « invité Israël à considérer d'accéder » au TNP.

D'un autre côté, les perspectives ouvertes par le document final de la 8^e conférence d'examen du TNP (New York, mai 2010) comprennent la tenue d'une conférence en 2012 réunissant tous les Etats du Moyen-Orient sur la mise en place d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toute arme de destruction massive dans la région. L'on se souvient par ailleurs que Israël avait été montrée du doigt par ce document alors que ni l'Iran ni la Syrie n'avaient été désignés, au grand dam de plusieurs Etats à commencer par Israël. Dans ces conditions, chercher à convaincre les responsables Israéliens de l'intérêt d'une conférence en 2012 semble avoir été également un objectif du déplacement de Y. Amano, alors que s'exacerbe la crise nucléaire iranienne et, singulièrement, les préoccupations de l'Agence de Vienne quant au manque de coopération de Téhéran comme de Damas (voir article ci-dessus). Convient-il de noter à cet égard que le directeur général de l'AIEA n'a pas rencontré le premier ministre Benjamin Netanyahu, alors en vacances, ni le ministre des affaires étrangères Avigdor Lieberman, ni le ministre de la défense Ehud Barak ?

Quoi qu'il en soit, la désignation d'Israël par une nouvelle résolution de l'AIEA cette année risquerait d'obérer sérieusement les chances pour une conférence au Moyen-Orient de voir le jour en 2012. C'est l'un des enjeux de la 53^e session de la conférence générale de l'Agence de Vienne et sur laquelle nous reviendrons largement dans le prochain numéro de l'ONP (octobre 2010).

Résolution de l'AIEA sur Israël, 09/2009 : http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC53/GC53Resolutions/English/gc53res-17_en.pdf

UNION EUROPEENNE

5,2 millions d'euros pour l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

Le 26 juillet 2010, le Conseil de l'UE a adopté la décision 2010/461/CFSP en soutien des activités de la commission préparatoire de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE).

Dotée d'un budget d'environ 92 millions d'euros pour l'année 2010, l'OTICE est financée par les contributions obligatoires des Etats membres, ce qui représente environ 40% annuellement pour l'ensemble des pays de l'Union, principal contributeur. Le Conseil de l'UE finance par ailleurs, à titre supplémentaire et *ad hoc*, des activités techniques identifiées, destinées à renforcer les capacités de contrôle et de vérification de la commission préparatoire de l'Organisation. A ce titre, l'on constate une progression régulière du financement européen extrabudgétaire. Le Conseil avait en effet déjà adopté trois actions communes : l'une en mars 2006 d'un montant de 1,1 millions d'euros, l'autre en juin 2007 d'un montant de 1,6 millions d'euros, la troisième en juillet 2008 pour 2,3 millions d'euros. Avec 5,28 millions d'euros, la contribution européenne extrabudgétaire de cet été représente donc plus du double de celle adoptée il y a deux ans, ce qu'a salué Tibor Toth, secrétaire exécutif de l'OTICE : « *At a time when governments are tightening their belts and implementing difficult austerity measures, the EU's decision is a strong manifestation of its unwavering political support for the Comprehensive-Test-Ban Treaty and its verification regime.* »

Dans le détail, cette somme sera destinée à l'amélioration du réseau de stations sismiques auxiliaires de l'OTICE, au renforcement de la vérification par inspections sur place et à la collecte d'échantillons de gaz dans l'atmosphère ou dans le sol, aux fins d'analyse des gaz rares. Enfin, une assistance technique sera fournie aux pays d'Afrique, d'Amérique latine et de la région Caraïbe pour leur permettre de participer pleinement au régime de vérification en cours de mise en place. En phase optimale, le réseau international de surveillance de l'OTICE sera constitué de 321 stations de contrôle et de 16 laboratoires répartis dans 90 pays, utilisant quatre types de méthodes de technologies de vérification complémentaires : sismique, hydroacoustique, infrasonore, radioactivité dans l'air. Aujourd'hui selon l'OTICE, près des trois quart du système de vérification est opérationnel.

L'état du système de vérification du TICE fait à l'évidence partie des facteurs d'entrée en vigueur du traité. Il reste à ce titre un levier d'action pour l'UE conforme à la stratégie de l'Union en faveur d'un « multilatéralisme efficace ». Néanmoins, la certification de l'ensemble du système ne sera pas suffisante à l'entrée en vigueur du TICE telle qu'elle est aujourd'hui prévue. La ratification du traité par le Sénat des Etats-Unis, promesse du président Obama, s'éloigne aujourd'hui avec la perspective de changement de majorité lors des prochaines élections de mi-mandat, si l'on en croit les derniers sondages publiés outre-Atlantique, et ce quel que soit le caractère opérationnel du système de vérification. Par ailleurs, les déterminants n'ont pas évolué pour sept autres Etats désignés à l'annexe 2 du Traité et qui ne l'ont toujours pas ratifié.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:219:0007:0020:EN:PDF>

Un réseau de « think tanks » européens sur la non-prolifération

La mise en place d'un réseau d'instituts de recherche européens sur les questions de non-prolifération nucléaire, chimique, biologique et balistique était inscrite dans les « *New Lines of Action* » adoptées lors de la présidence française de l'Union européenne fin 2008, afin de dynamiser la Stratégie de 2003. C'est officiellement chose faite depuis le 26 juillet 2010.



La décision du Conseil 2010/430/CFSP « *establishing a European network of independant non-proliferation think tanks in support of the implementation of the EU strategy against Proliferation of Weapons of Mass Destruction* » met en place un consortium spécifique de quatre instituts européens : la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), le *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), le *Peace Research Institute Frankfurt* (HSFK/PRIF), et l'*International Institute for Strategic Studies* à Londres (IISS). Chargé de fédérer un réseau de recherche et d'analyse au sein des 27 Etats de l'UE, le nouvel *EU Non-Proliferation Consortium* aura à mener essentiellement deux grands chantiers sur trois ans :

1. L'organisation d'une réunion de lancement et d'une conférence annuelle internationale destinées chacune à promouvoir au sein de l'UE et avec les pays partenaires la discussion stratégique en matière de lutte contre la prolifération des ADM comme des armes conventionnelles, à soumettre aux décideurs européens des recommandations pour améliorer la mise en œuvre des stratégies européennes dédiées, et à accroître la prise de conscience, au sein des institutions de l'UE, des Etats membres et de la société civile, des menaces existantes et émergentes. La réalisation de cet objectif prendra également la forme de publication de rapports, articles de recherche et recommandations.
2. La création et l'animation d'une plateforme sur Internet destinée à faciliter les contacts entre chaque réunion et conférence et à dynamiser et entretenir un dialogue européen entre instituts de recherche. Cet instrument permettra également d'offrir une vitrine internationale, en langues anglaise et française, aux politiques de l'UE dont l'actualité sera relayée, commentée et analysée, ainsi qu'aux instituts de recherche du réseau.

Sept ans après l'adoption de la Stratégie de l'UE contre la prolifération des ADM (décembre 2003), la complexité croissante des enjeux de sécurité comme des politiques mises en œuvre pour y faire face à l'intérieur et à l'extérieur des frontières de l'Union rend le lancement de ces nouveaux instruments particulièrement utile et attendu.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2010:202:0005:0009:EN:PDF>

ENJEUX PAYS : NUCLEAIRE

Russie—Iran : la mise en service de la centrale nucléaire de Bushehr

Plus de 35 ans après la signature du premier contrat destiné à la construction d'une centrale nucléaire électrique dotée de deux réacteurs à eau pressurisée sur le site de Bushehr, au sud-ouest de l'Iran sur le Golfe persique, ingénieurs russes et iraniens ont entamé le 21 août 2010 le processus de chargement de 163 barres de combustible d'origine russe. Le réacteur devrait atteindre la moitié de sa puissance, qui sera de 1000 MW au total, dans le courant de l'automne 2010. Le combustible russe à base d'uranium enrichi à 3,5% a commencé d'être chargé sous scellé de l'AIEA et sous la surveillance de l'Agence de Vienne. Entamée par le partenariat allemand Kraftwerk Union en 1972, interrompue par la révolution islamique puis par la guerre avec l'Irak, la construction de Bushehr a été relancée avec la Russie en 1995.

Qu'on le veuille ou non, l'aboutissement de cette histoire longue s'inscrit également dans la chronologie de la crise nucléaire iranienne depuis huit ans. Officiellement, seule la diplomatie israélienne a qualifié le lancement du premier réacteur de Bushehr de « totalement inacceptable », par la voie du porte-parole du ministère des affaires étrangères cet été. Pour sa part, l'ancien sous-secrétaire d'Etat de G. Bush chargé de la sécurité internationale John Bolton, a salué l'inauguration des bâtiments en prévenant que les Israéliens ne disposaient plus que de huit jours pour bombarder l'installation, le droit international interdisant toute attaque contre des installations nucléaires en service...

Le réacteur de Bushehr pose-t-il un risque proliférant ? *Stricto sensu* non, depuis l'accord russo-iranien de février 2005 au titre duquel le combustible sera fourni par Moscou qui le récupérera une fois usagé. Par ailleurs, l'on peut arguer que l'acceptation internationale du réacteur de Bushehr est bien le signe que le droit aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire par l'Iran au titre de l'article 4 du TNP est bien respecté par l'ensemble de la communauté des Etats parties au Traité, ce que dénie la partie iranienne.

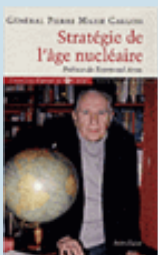
Il reste que le dernier rapport de l'AIEA sur l'application des garanties de l'Agence par l'Iran est très préoccupant (voir article en page 6), trois mois après l'adoption par le Conseil de sécurité d'un nouveau train de sanctions qui semble pour le moment avoir essentiellement pour effet de durcir la position iranienne et de rétrécir encore la marge de coopération du pays avec l'AIEA. Dans ces conditions, l'aboutissement heureux du chantier de Bushehr semble tout de même avoir embarrassé un certain nombre de chancelleries. De son côté, Téhéran a déjà poussé l'avantage en proposant à Moscou la création d'un consortium permettant aux Iraniens d'assembler les barres de combustible du réacteur de Bushehr sur leur propre territoire. Réponse russe à suivre.

Lire aussi : Anton Khlopkov & Anna Lutkova, *The Bushehr NPP: Why did it take so long?*, Center for Energy and Security Studies, 21 août 2010, 12 p. <http://ceness-russia.org/data/doc/TheBushehrNPP-WhyDidItTakeSoLong.pdf>



Installations nucléaires iraniennes connues. Source : Wikimedia

France : mort du général Gallois



Le général Pierre-Marie Gallois est décédé lundi 23 août 2010 à l'âge de 99 ans. Connu pour être l'un des principaux théoriciens français de la dissuasion nucléaire, et plus encore pour certaines formules (« le pouvoir égalisateur de l'atome », « la dissuasion du faible au fort », etc.), le général Gallois fut l'un des fondateurs de la stratégie nucléaire française. Rappelons ici que la pensée de ce stratège était profondément animée par l'espoir que les conditions techniques et politiques soient réunies pour que l'arme nucléaire introduise effectivement une rupture stratégique telle que diminue de manière significative le risque de déclenchement de conflits entre puissances. A ce titre, son principal ouvrage théorique, *Stratégie de l'âge nucléaire*, publié en 1960, trois ans après avoir quitté l'Armée, mérite aujourd'hui d'être lu ou relu dans le contexte du débat occidental sur les perspectives d'abolition de l'arme nucléaire.

Au tournant des années 1950, alors que le débat sur le désarmement nucléaire s'intensifie en Occident (lancement du mouvement Pugwash en 1957, etc), P-M Gallois se demande :

« Tout se passe comme s'il fallait à tout prix et aussi vite que possible retourner à l'ère du trinito-toluène. Etait-elle à ce point remarquable qu'on en ait la nostalgie ? Ce qu'il est convenu d'appeler l'ère du TNT, eut pour jalon, en Europe, la bataille de Crécy (1346). Le monopole de la poudre prit fin à Hiroshima lorsque l'explosif atomique vint s'ajouter à l'explosif chimique classique. Ces six siècles ont été marqués par des guerres constantes. (...) L'inventaire des ravages exercés durant ces [années] de luttes permanentes est assez sombre pour qu'on ne cherche pas à en réunir à nouveau les conditions. (...) Avant de réclamer la suppression de l'armement nucléaire, il vaudrait mieux que les gouvernements des démocraties occidentales réfléchissent. Peut-être vaut-il mieux préparer une guerre atomique qui ne peut avoir lieu et cependant maintenir un état d'équilibre entre des forces de grandeur par trop inégales, que se donner les moyens d'un conflit qui serait possible parce qu'il serait mené avec des moyens uniquement conventionnels. »

Général Pierre-Marie GALLOIS, *Stratégie de l'âge nucléaire*, Préface de Raymond ARON, Editions François-Xavier de Guibert, collection Héroïque, 2009 (1ère édition: Calmann-Lévy, 1960), 200 p.

ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE, CHIMIQUE, VECTEURS

L'arsenal nucléaire pakistanais

La publication d'un article du *Bulletin of the Atomic Scientists* cet été, dressant un état des lieux des arsenaux nucléaires depuis 1945, a eu un retentissement certain en Inde. Les deux auteurs estiment en effet que le stock d'armes pakistanaises dépasse désormais celui de l'Inde, le premier étant évalué dans une fourchette comprise entre 70 et 90 armes alors que le second ne comprendrait que 60 à 80 armes. Pire, les deux auteurs, très respectés dans la communauté du désarmement, rappellent que le stock de matières fissiles pakistanais atteint quasiment celui de l'Inde, sachant que la construction d'un second réacteur à eau lourde à Kushab devrait permettre au Pakistan d'accroître substantiellement sa production. Parallèlement, alors que l'arsenal indien connaît un développement relativement lent, le Pakistan s'est transformé, en une douzaine d'années, d'une puissance nucléaire virtuelle, sans armes véritablement vectorisées, en puissance nucléaire opérationnelle, disposant d'une diade de vecteurs (F-16/missiles balistiques) en constante modernisation et aspirant même à se doter d'une force océanique.



Contrairement aux Indiens, qui développent leurs forces sur une base nationale, le Pakistan a, dès la fin des années 1980, cherché à se constituer une capacité industrielle et opérationnelle par l'acquisition de vecteurs et de lignes de production étrangers. La Chine est ainsi réputée avoir fourni, au cours des années 1990, un certain nombre de missiles M-9 et M-11 (CSS-7/DF-15 et CSS-6/DF-11) à propulsion solide, ainsi que les infrastructures permettant de les assembler et - partiellement - de les modifier. Ainsi, alors que la version pakistanaise du M-11 est présumée identique à la version chinoise, le M-9 a été modifié pour en accroître la portée. Ces deux systèmes, d'une portée de 600 et 300 km (avec une charge de 500 kg) constituent actuellement l'ossature des missiles à courte portée pakistanais (Haft IV/Shaheen-1 et Haft III/Ghaznavi). Toutefois, il semble que les Chinois se soient montrés plus réticents à fournir des systèmes à plus longue portée, incitant le Pakistan à se retourner vers la Corée du Nord. Parallèlement à l'acquisition des Haft III/IV, Islamabad a ainsi importé un certain nombre de No Dong, rebaptisés Ghauri/Haft V, permettant au Pakistan de disposer d'une force de dissuasion stratégique. Si des rumeurs ont longtemps laissé penser que les échanges avec la Corée du Nord continuent afin de développer des versions plus évoluées du No Dong, il semble désormais que la filière de la propulsion solide soit privilégiée. Une version longue portée du Shaheen-1 (Shaheen-2/Haft VI) a fait l'objet de plusieurs essais, essais qui illustrent à la fois l'appréciation des capacités de « *reverse engineering* » pakistanaises, mais également une intensification probable des coopérations avec la Chine. Le missile serait désormais opérationnel, sa portée excédant probablement 2000 km. Enfin, à l'instar de l'Inde, qui palie la lenteur du développement de son arsenal par la mise au point de missiles de croisière à capacités stratégiques, le Pakistan développe ce type de systèmes, en privilégiant la filière subsonique, plus abordable que la filière supersonique retenue par l'Inde. Le Babur (Haft VII) serait un dérivé direct du missile chinois DH-10, lui-même inspiré du BGM-109. Un second missile de croisière, à plus courte portée, le Ra'ad a également été développé. Aucune source ne permet de valider l'existence de charges nucléaires pour ces vecteurs.

Le cas pakistanais est, du point de vue de la prolifération, un véritable paradoxe. L'évaluation de l'arsenal en sources ouvertes est très approximative, autant sur le nombre de missiles inventoriés que sur leur précision. Si l'existence d'une coopération étroite avec la Chine est une évidence, l'impact que risque d'avoir cette coopération technologique sur la nébuleuse proliférante n'est que trop rarement rappelé. Car bien que le Pakistan soit plus susceptible de demeurer un intégrateur de systèmes plutôt qu'un développeur, il acquiert néanmoins un savoir faire industriel indéniable, facilement exportable et immédiatement exploitable pour les États proliférants. De ce point de vue, le risque représenté n'est pas négligeable, les capacités pakistanaises pouvant non seulement intéresser certains États en rupture de ban mais également certains alliés des pays occidentaux, qui pourraient y voir un excellent moyen de contourner les contraintes du MTCR.

Nouveaux systèmes d'armes développés en Iran

L'été a été pour l'Iran une saison riche en annonces, qui confirment la volonté de Téhéran de poursuivre le développement de certains de ses programmes proliférants. Tel a été le cas dans le domaine balistique, que la résolution 1929 du Conseil de sécurité est censée encadrer puisqu'elle prohibe les essais des vecteurs balistiques à capacité nucléaire.

En août, l'Iran a en effet procédé au tir d'un nouveau missile dénommé Qiam. Un nombre relativement restreint d'analyses ont été réalisées sur ce missile, qui apparaît être une évolution du Shahab-1 ou 2 (Scud B/C), le missile ayant été allongé pour emporter plus de carburant, les ailettes disposées à la base du premier étage enlevées et une nouvelle tête assujettie à ce dernier. Selon Robert Schmucker et Markus Schiller, l'examen du tir laisse penser que les modifications ne portent pas sur le propulseur. Il pourrait donc s'agir avant tout du système de guidage. R. Schmucker et M. Schiller estiment que ce missile pourrait servir à évaluer un nouveau système de guidage pour le Sejjil.

A noter également, la présentation d'un drone armé, dénommé *Karrar*, capable, selon les autorités iraniennes de transporter une bombe ou un missile sur un millier de kilomètres à la vitesse de 900 km/h. Si la précision de ce drone laisse probablement à désirer, il est à souligner que l'Iran est devenu depuis quelques années un utilisateur régulier de drones d'observation, certains ayant été repérés suite à l'attaque de camps de résistance en Irak. Et si les analyses occidentales se gaussent du *Karrar*, soulignant ses formes obsolètes (presque identiques au vieux drone cible BQR-126A) et sa piteuse rusticité, rappelons néanmoins que le développement de ce type de systèmes n'est pas si éloigné de celui des missiles de croisière, qui, eux, représentent une menace réelle.

CRISES & TRAFICS, MISCELLANÉES

Trafic proliférant, le cas du Myanmar



Depuis plusieurs années, les autorités birmanes sont accusées par les groupes dissidents de poursuivre un programme nucléaire en coopération avec la Corée du Nord. L'on se souvient notamment des accusations de la presse australienne en 2009, réitérées en juin 2010. Ces accusations restent difficiles à vérifier puisqu'une part importante d'entre elles provient d'une source unique, le major Sai Thein Win, défecteur de l'armée birmane.

Fondées ou non, elles ont permis de mettre en évidence l'existence d'un réseau proliférant actif entre la Corée du Nord et le Myanmar, réseau dont les activités semblent avoir concerné avant tout les armes conventionnelles et les missiles balistiques.

Les transactions auraient été effectuées par deux sociétés nord-coréennes connues pour se livrer à un intense trafic proliférant, la *Korea Mining Development Trading Corporation (KOMID)*, qui serait devenue la *Kapmun Tosung Trade*) et la *Namchongang Trading Corporation*, laquelle a été formellement identifiée dans un trafic proliférant entre la Corée du Nord, le Japon et le Myanmar. Les échanges sont traditionnellement financés par la *Korea Kwangson Banking Corporation*. Il apparaît également que Pyongyang dispose d'un certain nombre de sociétés au Laos et en Thaïlande pour poursuivre ses activités vers le Myanmar comme vers l'Iran ou la Syrie. L'élimination de ces sociétés est un problème complexe, leurs cadres pouvant se replier en Chine en cas de nécessité. Tel semble avoir été le cas d'une société taïwanaise, la *Royal Team Co.*, dont le directeur opérerait depuis Pékin après que les États-Unis eurent exigé des autorités nationalistes la fermeture de sa société.

Tout aussi complexe est de déterminer la nature du trafic. Dans le cas du Myanmar, l'hypothèse de travaux occultes sur l'enrichissement de l'uranium pourrait être avérée, mais certains échanges qualifiés de nucléaires pourraient en fait porter sur des technologies balistiques. Il est toutefois probable que le Myanmar est avant tout un autre relais de Pyongyang, vers des destinations plus lucratives.

Iran : une situation en transition ?

La crise iranienne connaît-elle une évolution ? La question mérite d'être posée tant les signes contradictoires en provenance de Téhéran semblent se multiplier. Sur le dossier de la prolifération, la position iranienne donne l'apparence d'un certain durcissement. Au-delà de l'essai d'un nouveau missile balistique (voir p.5), l'Iran a adopté une posture de confrontation avec l'AIEA, refusant l'entrée sur son territoire de deux inspecteurs de l'Agence, rejetant les inspections du site de production d'eau lourde d'Arak, refusant de fournir les renseignements dus sur la construction du site de Fordo et annonçant que l'AIEA n'obtiendrait les informations sur les nouveaux sites d'enrichissement devant être construits « *qu'en temps utile* », et non préalablement à la construction. Le rapport de l'AIEA portant sur l'application des garanties, publié le 6 septembre 2010, est de ce point de vue particulièrement négatif. Les experts indépendants, plus libres d'expression, en tirent d'ailleurs des conclusions alarmantes. David Albright et Paul Brannan (ISIS) écrivent ainsi : « *One has to worry that Iran is working to degrade safeguards to such a degree that if it does decide to divert low enriched uranium or other nuclear material to use in making a nuclear weapon, the diversion would remain undetected for a longer period of time, longer than the current detection time for 3.5 percent LEU of no more than two to four weeks. Add to that Iran's determination to build centrifuge plants in secret, denying the IAEA's legitimate request to receive early design information about such plants. The result is that Iran may seek to increase its capability to divert nuclear material in secret and produce weapon-grade uranium in a plant unknown to the inspectors or western intelligence agencies* ». L'affirmation récente des Moudjahiddines du peuple selon laquelle l'Iran construirait un site d'enrichissement secret au Nord-est de Téhéran, bien que non confirmée, semble appuyer cette conclusion.

Est-ce à dire que le nouveau train de sanctions adopté par l'ONU et renforcé par un ensemble de sanctions unilatérales américaines, européennes, canadiennes, australiennes et sud-coréennes est inefficace ? L'accueil plutôt réservé qui leur a été fait par de nombreux experts pourrait le laisser penser. Akbar Hashemi Rafsandjani n'est peut-être pas de cet avis, qui a mis en garde le pouvoir en place sur sa gestion inefficace des sanctions : « *We have never had such intensified sanctions and they are getting more and more intensified every day. Wherever we find a loophole, they (Western powers) block it.* » Cette prise de position publique traduit, à l'évidence, l'impact négatif des sanctions financières et énergétiques (ces dernières adoptées unilatéralement par les États-Unis et l'Union européenne), sur les intérêts des élites économiques iraniennes. Les sanctions ciblent aussi très spécifiquement le Corps des Gardiens de la Révolution, qui tient en main une part substantielle de l'économie locale, ce qui pourrait renforcer la polarisation de l'opposition interne aux sanctions.

Le démantèlement aux Émirats Arabes Unis, à la fin du mois de juin 2010, d'une quarantaine de sociétés soupçonnées de se livrer à un trafic de biens à double usage avec l'Iran est un autre signe évident de l'impact des sanctions, sur les États du Golfe cette fois-ci. Cet exemple ne devrait pas être le seul, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni ayant exigé que l'ONU accélère la mise en place du groupe destiné à surveiller la bonne application des sanctions économiques. Mises en œuvre avec rigueur, les sanctions pourraient s'avérer nettement plus efficaces qu'elles ne le furent. L'exemple de la Corée du Sud, qui, sous la pression des États-Unis, a renforcé ses contrôles ce début septembre, est de ce point de vue significatif. 102 sociétés iraniennes et 24 personnes ont été mis sur liste noire, conduisant, selon une estimation récente, 75% des petites et moyennes entreprises sud-coréennes exportant vers l'Iran à réduire ou à stopper leur commerce. Reste à savoir si tous joueront le jeu et si les États occidentaux disposent d'une influence suffisante pour éviter à certaines puissances économiques de s'engouffrer dans la brèche. Nul ne se fait d'illusion sur le cas de la Chine, mais le cas de la Turquie est tout aussi préoccupant. Ankara envisage de passer un accord commercial avec l'Iran, avec pour objectif officiel de tripler les échanges commerciaux d'ici 2015. Nul doute que cet exemple sera suivi...

RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

Bruno Tertrais, « Back to Earth : Nuclear Weapons in the 2010s », *Analysis of the Real Instituto Elcano*, 110/2010, June 2010

Bruno Tertrais, Maître de recherche à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), dresse ici le bilan des années 2009-2010 en matière de non-prolifération et de désarmement, mettant en évidence que si cette période semblait promettre des progrès significatifs, la réalité est au final toute autre.

La volonté manifeste de l'administration Obama de faire des questions nucléaires une priorité de sa politique étrangère a été le moteur de cet élan. Le Président américain s'est en effet engagé à faire ratifier le TICE par le Sénat, lancer les négociations d'un nouveau traité START avec la Russie, et faire de la limitation du nombre et de l'emploi des armes nucléaires un élément pivot de la nouvelle NPR (*Nuclear Posture Review*). Aux Nations unies, les discussions autour du lancement des négociations d'un traité d'interdiction de production de matières fissiles pour les armes nucléaires (« *cut-off* ») ont été relancées à la Conférence du Désarmement en 2009, et le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1887 en septembre 2009, appelant la communauté internationale à accroître ses efforts en matière de non-prolifération. Le débat sur les armes nucléaires non stratégiques au sein de l'OTAN a été relancé dans le cadre de la préparation du nouveau concept stratégique attendu pour le sommet de Lisbonne.

Néanmoins, l'optimisme induit par un tel contexte n'a pas trouvé de traduction dans les faits. La NPR 2010 ne revient ni sur la possibilité d'une première frappe ni sur la triade stratégique américaine; le traité *New START* s'est avéré bien moins ambitieux qu'attendu; et les débats sur la dénucléarisation de l'OTAN ont été reportés *sine die*, en particulier du fait du renouvellement de la flotte européenne de chasseurs-bombardiers, attendu à l'horizon 2012.

Sur le plan de la non-prolifération, les discussions autour du lancement des négociations d'un traité *cut-off* sont toujours bloquées à la CD par le Pakistan, l'Iran est parvenu en 2010 à enrichir une partie de son uranium à près de 20% (environ 23 kg selon le dernier rapport de l'AIEA sur l'Iran en date de septembre 2010), et la Corée du Nord s'est retirée des pourparlers à six sans ne donner depuis lors aucun signe vraiment encourageant d'une volonté de retour. Les grands pays émergents, notamment le Brésil et l'Égypte, refusent par ailleurs toujours d'adopter le Protocole Additionnel aux accords de garantie de l'AIEA.

Face à ce constat, l'auteur préconise de s'en tenir à l'application les mesures qui existent déjà en matière de non-prolifération, et insiste sur la nécessité pour l'Europe d'entamer une réflexion sur l'avenir de la dissuasion nucléaire en son sein, en parallèle aux travaux de l'OTAN.

“Annual Report to Congress: Military and Security Developments Involving the People's Republic of China”, Office of the Secretary of Defense, 2010

Le rapport annuel du Pentagone au Congrès sur les évolutions de la Chine en matière de défense et de sécurité fait le tour des grandes tendances de la stratégie chinoise et de la modernisation des forces de l'Armée Populaire de Libération (APL).

Il apparaît en premier lieu que l'éventail des missions de l'APL a été progressivement étoffé depuis le début de la décennie, incluant désormais la projection de forces ou le déni d'accès, mais aussi les opérations humanitaires ou de contre-terrorisme. Ces évolutions s'appuient en bonne partie sur la dotation de nouveaux matériels. Le programme chinois de missiles balistiques et de croisière par exemple — et particulièrement les antinavires — est ici évalué comme étant le plus actif au monde. La dissuasion nucléaire est également renforcée : la mise en service au sein du Second Corps d'Artillerie des plateformes DF-31 et DF-31 A, de même que les travaux supposés de conception d'un ICBM (*Intercontinental Ballistic Missile*) mobile MIRVé ou encore de véhicules de rentrée manœuvrants en sont autant d'illustrations.

Ces efforts de modernisation sont rendus possibles par un budget de défense qui a cru de 11.8% en moyenne chaque année entre 2000 et 2009. Ils sont adossés à une industrie de défense en pleine expansion, du fait notamment d'un couplage à l'industrie civile dans un certain nombre de secteurs. Ces progrès restent cependant inégaux, et se traduisent par le bridage de certaines capacités de l'APL. Ainsi, si les nouveaux SNLE de classe JIN (Type 094) représentent une avancée remarquable, la composante océanique de la dissuasion chinoise n'en reste pas moins restreinte du fait des retards pris par le programme de SLBM (*Submarine-Launched Ballistic Missile*) JL-2, et de difficultés persistantes à communiquer avec les sous-marins en patrouille. La Chine demeure par ailleurs dépendante de partenaires extérieurs sur un certain nombre de technologies de pointe, de même que pour la conception originale de matériels avancés.

Rapport public du Pentagone, ce document laisse au lecteur le soin d'en tirer certaines conclusions, notamment en ce qui concerne les impacts des évolutions décrites sur l'implication américaine dans le détroit de Taiwan. L'essentiel des avancées présentées dans ce rapport tendent en effet à montrer qu'il serait potentiellement de plus en plus difficile et coûteux pour les forces américaines d'intervenir en cas de conflit. C'est ce qu'a notamment soulevé Dean Cheng de la *Heritage Foundation*, qui apporte sa contribution en formulant un certain nombre de recommandations sur la politique américaine vis-à-vis de Taiwan. Les autorités chinoises ont quant à elles contesté l'objectivité de ce rapport, un porte-parole du ministère de la défense le qualifiant de très exagéré et réfutant le caractère opaque de la politique de défense chinoise que lui prêtent le Pentagone comme nombre d'observateurs.

Il est intéressant enfin de noter que ce rapport insiste sur la nécessité pour les Etats-Unis et la Chine de maintenir des contacts militaires à différents niveaux afin de limiter les heurts, particulièrement en périodes de friction, mais aussi de contribuer à faire converger dans la mesure du possible l'intérêt national des deux Etats sur un certain nombre de questions régionales et globales. Ces relations existent déjà selon différentes formules, mais sont régulièrement suspendues par la Chine, notamment à l'occasion de la vente par les Etats-Unis de matériel militaire à Taiwan.

RECHERCHE : DU COTE DES SEMINAIRES

« Washington Forum: Preparatory workshop on disarmament and non-proliferation »

Lundi 13 septembre 2010 s'est tenu au Prieuré du Château Val Duchesse à Bruxelles un atelier de travail dans le cadre du Forum Washington, cycle annuel de rencontres entre les Etats-Unis et l'Union européenne organisé par l'Institut d'études de sécurité de l'UE, en partenariat avec le *James Martin Center for Nonproliferation Studies* de l'Institut Monterey et le « think tank » belge *Egmont Royal Institute for International Relations*. Dans le cadre du « moment Obama » ouvert par le discours de Prague du Président démocrate en avril 2009 sur les questions de sécurité et, singulièrement, de non-prolifération et de désarmement nucléaires, l'événement était destiné à identifier les sujets de coopération transatlantique afin de fournir, dans un deuxième temps et au terme d'un rapport à venir, des recommandations aux décideurs. Il s'est déroulé selon les règles de Chatham House.

La journée a été consacrée aux défis que rencontre depuis le début de la décennie le régime de non-prolifération nucléaire (crises iranienne et nord-coréenne, positionnement des 3 Etats nucléaires *de facto*), ainsi qu'aux opportunités et aux options ouvertes en matière de désarmement nucléaire. Sur ces deux plans, les participants ont insisté sur l'arrivée de nouveaux acteurs : puissances émergentes, groupes régionaux, acteurs non étatiques, etc. Il a été admis que ce phénomène historique est de nature à limiter la marge de manœuvre globale de la coopération transatlantique en matière de non-prolifération comme de désarmement, impliquant la nécessité de l'adapter. En particulier, les grands instruments mis en place depuis plusieurs années pour renforcer le régime de non-prolifération, telle que la résolution 1540 du Conseil de sécurité (2004), nécessitent-ils davantage de promotion ? Au contraire, sont-ils bien compris par le reste du monde mais difficilement acceptés parce que relevant d'une logique de sécurité occidentale souvent perçue avec vigilance, par le groupe des Etats non alignés notamment ? L'avenir, l'ampleur de l'engagement financier et le champ d'application du Partenariat global du G8 contre la prolifération des ADM, dont les dix premières années arrivent à échéance en 2012, a été discuté dans ce contexte.

« PONI Fall Conference »

La troisième conférence saisonnière du *Project on Nuclear Issues* (PONI) du CSIS s'est tenue à l'*Atomic Weapons Establishment* (AWE), à Aldermaston, Royaume-Uni, les 21 et 22 septembre 2010. Elle était organisée autour de quatre thèmes : les défis contemporains au régime de non-prolifération, les perspectives en matière de dissuasion élargie, l'avenir de l'« entreprise nucléaire » américaine, et les questions de stabilité stratégique (défense antimissile, crises nucléaires et modernisation des forces indiennes en particulier). L'événement s'est terminé par une visite des installations du laser ORION, destiné à créer artificiellement les conditions au cœur d'une explosion thermonucléaire pour permettre d'en réaliser la simulation.

La première journée a notamment été marquée par une discussion très ouverte sur l'avenir de la force de dissuasion nucléaire britannique. Initié autour de la posture de permanence à la mer d'au moins un SNLE, le débat a évolué vers la question de la nécessité pour le Royaume-Uni de maintenir une force de frappe nationale, en particulier à l'aune de budgets de défense de plus en plus resserrés.

La visite des installations ORION s'est inscrite dans le contexte de la montée en puissance du nouveau laser de l'AWE, dont les derniers tests sont en cours. Disposant de 10 faisceaux à impulsion longue de 500 joules et de 2 faisceaux à impulsion courte de 500 joules, il sera l'outil de simulation dont les chercheurs de l'AWE ont besoin pour maintenir la recherche britannique sur les armes nucléaires au plus haut niveau.

La conférence d'Aldermaston clôturait la session 2010 des travaux du PONI. Un certain nombre des recherches présentées durant ces deux jours ainsi qu'aux deux précédentes conférences de 2010 seront reprises lors de la conférence finale à Omaha, Etats-Unis, le 27 octobre 2010.

AGENDA

CONFERENCES

12-15/10/2010 : « *22nd Annual Weapons Complex Monitor Decisionmakers' Forum* », Amelia Island, Fla. Information et inscriptions: www.decisionmakersforum.com

10-11/11/2010 : « *Counter Terrorism Conference 2010* », Hilton London Kensington, Royaume-Uni. Informations : www.counterterrorism-conf.com

EVENEMENTS

20-24/09/2010 : 54e conférence générale de l'AIEA, Vienna International Centre, Vienne

24/09/2010 : Fin de la troisième partie de la session 2010 de la Conférence du Désarmement, Genève

04/10-01/11/2010 : Session 2010 de la première commission de l'Assemblée générale des Nations unies, New York

**Retrouvez tous les bulletins de l'Observatoire de la Non-Prolifération
sur le site Internet du CESIM : www.cesim.fr**

OBSERVATOIRE de la NON-PROLIFERATION

Bernard Sitt, directeur; Benjamin Hauteouverture, Chargé de recherche (conception / rédaction); Stéphane Delory, Chargé de recherche (rédaction); Timothée Germain, Chargé de recherche (rédaction). Contact : observatoire@cesim.fr